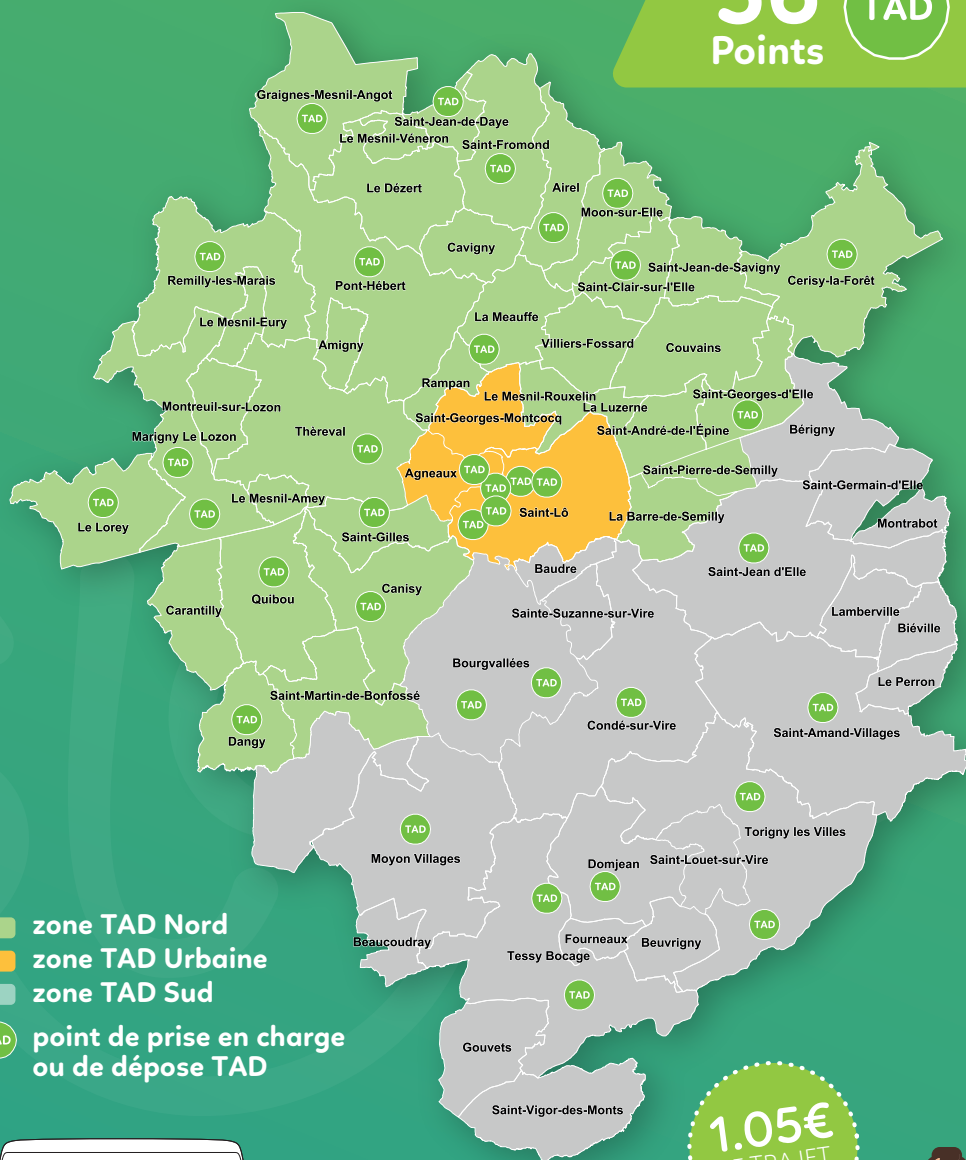


36 Points TAD

slam
TRANSPORT
À LA DEMANDE

NOS OBJECTIFS :

- un service pour tous sur tout le territoire,
- desservir les communes avec des commerces multiservices et une offre de santé.



- zone TAD Nord
- zone TAD Urbaine
- zone TAD Sud
- point de prise en charge ou de dépose TAD

Retrouvez le règlement
sur saint-lo-agglo.fr

02 33 05 05 05



Je m'inscris au service TAD à l'agence SLAM

AU PRÉALABLE INSCRIPTION

Slam SAINT-LÔ AGGLO MOBILITÉS

adresse
2, rue de la Laitière Normande
50000 Saint-Lô

lundi > vendredi : 8h45 - 12h30 | 13h30 - 18h30 / samedi : 8h45 - 12h30

1
RÉSERVATIONJe réserve au **02 33 05 05 05** ou sur saint-lo-agglo.fr

Réservation obligatoire :

- 18h max pour une prise en charge le lendemain,
- le vendredi 18h max pour le lundi.

Sous réserve de place disponible au créneau horaire demandé.

2
TRAJET

Je vais prendre mon TAD

- soit devant mon domicile,
- soit à un point matérialisé TAD.

lundi > samedi : 7h00 - 19h00

1.05€
LE TRAJET
(ticket de bus)

QUELQUES RÈGLES D'USAGES :

- trajet entre le domicile et un point de dépose TAD,
- **maxi 4 trajets par semaine** (du lun au sam),
- **annulations** en contactant l'agence SLAM au plus tard **2h** avant le déplacement initialement programmé,
- **2 zones nord/sud non franchissables sur le même trajet**,
- **groupage** privilégié, après avoir informé l'utilisateur dans la limite de +/- 15 min,
- correspondance possible avec 1 **ligne de bus urbaine** pendant **1 heure**,
- **gratuité des voyages pour les accompagnateurs** (à titre d'assistance) des personnes possédant la carte mobilité inclusion (CMI) mention invalidité (à préciser lors de l'inscription et de la réservation),
- tout trajet doit être supérieur à 1 km,
- se trouver 5 min avant l'heure convenu sur le domaine public ou à l'arrêt TAD.



SE DÉPLACER AU SEIN DE LA MÊME ZONE

1^{er} Cas

Bonjour,
« Je suis Lilye, et je réside à Cavigny (zone TAD Nord) »

« Je souhaite me rendre au bourg de Marigny (zone TAD Nord) »
...



> ALLER

domicile de Lilye à Cavigny



point de dépose TAD bourg de Marigny

< RETOUR

- 1 Lilye peut reprendre le trajet inverse après avoir fait une réservation au préalable.
- 2 ou elle peut rentrer par tout autre moyen.

Il n'est pas obligatoire de faire un trajet aller-retour avec le service TAD

UN SERVICE ACCESSIBLE À TOUS !!!

SE DÉPLACER POUR UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE*

3^{ème} Cas

Les personnes à mobilité réduite concernées* sont prises à leur domicile et déposées sur le lieu de leur choix (sous condition des zones nord/sud).

domicile de Octave à Biéville



domicile des amis de Octave à Condé-sur-Vire



Bonjour,
« Je suis Octave, et je réside à Biéville (zone TAD Sud) »

« Je souhaite rendre visite à mes amis de Condé-sur-Vire (zone TAD Sud) »
...

*CONCERNÉS :

- personnes en fauteuil roulant (UFR) ;
- personnes avec une déficience visuelle, titulaire d'une carte MDPH (cécité | canne blanche) ;
- personnes handicapées titulaire d'une carte MDPH (80 %).

SE DÉPLACER SUR 2 ZONES DISTINCTES

2^{ème} Cas

Bonjour,
« Je suis Yvan, et je réside au Mesnil Aamey (zone TAD Nord) »

« Je souhaite me rendre à Tessy-Bocage (zone TAD Sud) »
...



domicile de Yvan au Mesnil Aamey



point de dépose TAD bourg de Tessy-Bocage

Ce déplacement n'est possible qu'en réservant 2 créneaux (soit 2 tickets)



domicile de Yvan au Mesnil Aamey



ticket 1



ticket 2

point de dépose TAD bourg de Tessy-Bocage

SE DÉPLACER DE L'AIRE URBAINE VERS UNE DES 2 ZONES TAD

4^{ème} Cas

domicile de Léonie à Agneaux



[ligne A]
ou
tout autre moyen

point de dépose TAD Saint-Lô



point de dépose TAD Saint-Jean-de-Daye



Bonjour,
« Je suis Léonie, et je réside à Agneaux (zone TAD urbaine) »

« Je souhaite me rendre à Saint-Jean-de-Daye (zone TAD Nord) »
...